





Qui sont les philosophes de l'éducation?

Appel à communications pour le colloque de la SofPhied à l'INSPE d'Arras (Université de Lille), 5-7 juin 2024

Voir les recommandations en fin de texte

L'interrogation par excellence de la philosophie semble être celle du « qu'est-ce donc que cette notion? ». Le Socrate de *l'Hippias majeur* apparaît en effet bien dépité quand, à la question de savoir ce qu'est la beauté, on lui répond que c'est un beau cheval, un beau vase ou une belle femme ; la philosophie ne chercherait pas à savoir ce qui est beau mais ce qui fait que ce qui est beau est bien tel. « Qu'est-ce que le beau » porte sur une essence, tandis que « qu'est-ce qui est beau » renvoie à des êtres partageant une caractéristique commune, une propriété jugée essentielle justement, mais est souvent loin de discerner cette dernière.

Pourquoi devrait-il en aller mieux avec la question « Qui sont les philosophes de l'éducation ? », quand les habitudes disciplinaires amènent immédiatement à se corriger pour formuler un « Qu'est-ce que la philosophie de l'éducation ? ». À première vue, on attendrait une nouvelle collection d'exemples, qui ne vaudraient pas mieux qu'une belle jument, qu'une belle amphore ou qu'un bel homme. Mais c'est justement en ne voulant pas tomber dans une évidence disciplinaire, un allant-de-soi appris en formation et souvent reproduit par profession, que la question commençant par « Qui » trouve sa justification : dans quelles circonstances déterminées, dans quelle configuration précise, quelque chose comme des individus, voire des corps déterminés ou des associations savantes (dont la *SofPhied*) ontils pu se présenter comme des incarnations ou des instanciations d'une philosophie de l'éducation ?

AXE 1 : Sous l'angle du comparatisme international

Comment quelque chose comme une philosophie de l'éducation se manifeste-t-il en France et dans des pays étrangers ? Si l'on prend par exemple le cas de l'Allemagne, on trouve désormais des ouvrages, voire des chaires universitaires, qui emploient les expressions de « didactique générale » ou de « pédagogie fondamentale » ; cela montre-t-il une nouvelle génération d'actrices et acteurs de l'éducation qui ont été formés à la philosophie, ou ont eu des maîtres philosophes, mais se sont déplacés ? S'agit-il plus nettement d'une rupture avec une discipline-mère ? En général, on pourra se demander si des vis-à-vis étrangers se nommeraient eux-mêmes « philosophes de l'éducation » et, qu'ils le fassent ou non, comment ils justifient ou justifieraient cette appellation. En outre, pour savoir

comment les acteurs d'une réflexion générale et non empirique sur l'éducation se distribuent dans différents pays, le colloque invitera des conférenciers étrangers.

AXE 2 : Dans une perspective nationale historique

Nous pouvons également regarder comment des étiquetages de « philosophes de l'éducation » ont eu lieu au cours du temps en France, et dans quelles institutions ils ont eu lieu. S'est-il seulement, ou principalement, agi de formateurs d'enseignants, par exemple ? À quels indices peut-on relever que des philosophes de l'éducation existent : quand y a-t-il eu constitution d'un corpus, voire d'un canon ? Quand des articles ou des ouvrages mentionnent-ils cette expression, cautionnant par là-même que leurs auteurs en sont possiblement les représentants ? *Quid* des chaires de « science de l'éducation » puis de philosophie de l'éducation, dans les sections CNU n°17 et/ou 70 ? Un retour sur les conditions d'apparition, voire de déclin ou de disparition, de philosophes de l'éducation dans l'espace national apparaît également comme indiqué. En particulier, une considération réflexive sur ce qu'est la *SofPhied* comme société savante pourrait être la bienvenue.

De même, il serait intéressant d'interroger, sous l'angle de leur rapport à l'activité philosophique, des figures oubliées de l'histoire des idées d'éducation (les « petits pédagogues » du mouvement ouvrier, par exemple), des acteurs politiques ayant élaboré une théorie de l'éducation, ou des pédagogues ancrant leurs pratiques dans des conceptions générales de l'enfance, de l'éducation, de la vie, de la société. En quoi sont-ils ou ne sont-ils pas des philosophes de l'éducation ?

AXE 3 : En questionnant l'aspect disciplinaire de la philosophie de l'éducation

La question de la présence de philosophes patentés (ayant reçu des grades ou obtenu des concours) dans des institutions de formation d'enseignants pose, plus précisément, celle de savoir s'il n'y a pas existé de philosophie ne disant pas son nom. Lorsqu'on enseigne la psychologie, l'éthique, voire la gestion de classe ou les lois d'orientation scolaire, est-on encore un philosophe de l'éducation ou justement est-ce par là qu'on en devient vraiment un? En particulier, cette réflexion engage de considérer la place de nombreuses femmes dans feues les écoles normales. Que signifie avoir été formé à la philosophie et occuper une place de direction dans ce type d'institutions? Il s'agit aussi de considérer la philosophie hors les murs, que ces murs soient ceux, étroits, de la classe, ou, plus larges et sans doute plus redoutables, des périmètres universitaires. Il convient ainsi d'accepter le caractère non pur de ce qu'on aurait tôt fait de ne voir que comme une matière académique : quelles pratiques, quels usages, quelles positions montrent qu'il y a bel et bien eu des philosophes de l'éducation en opération?

Parallèlement, l'existence d'une « philosophie de terrain » et d'une « philosophie pour enfants », de même que les pratiques variées de méthodes pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales, appliquées à l'éducation, montrent la capacité de la philosophie à se mêler de tout — peut-être à « se mêler à tout » — au point d'estomper les frontières disciplinaires.

AXE 4 : En interrogeant le canon des autrices et auteurs de référence

Poser la question « qui sont les philosophes de l'éducation ? », c'est aussi vouloir savoir quelles femmes et hommes ne le sont pas ou, du moins, ne sont pas reconnus comme tels. Pourquoi tel canon littéraire, pourquoi couramment Kant, et non Herbart, Dewey, et non Noddings, Condorcet, et non de Gouges ? Qu'est-ce qui fait, en outre, que les noms de Montessori, de Kerschensteiner ou de Bruner ne

vont pas de soi pour accroître la liste des références ? En particulier, des interventions montrant en quoi telle ou telle contribution dans le champ de la pensée intéresse la philosophie de l'éducation, et mérite du même coup qu'on prenne au sérieux son autrice ou auteur comme relevant du champ intellectuel donné, seraient les bienvenues. Des interventions sur l'extension, voire le renouvellement du canon, pourraient de même prendre place dans le cadre du présent colloque.

Bibliographie indicative

- Blais, Marie-Claude, Marcel Gauchet, et Dominique Ottavi. *Pour une philosophie politique de l'éducation : six questions d'aujourd'hui*. Paris : Pluriel, 2013.
- Bonnet, Annabelle. *La barbe ne fait pas le philosophe. Les femmes et la philosophie en France (1880-1949)*, Paris : CNRS Editions, 2022.
- Drouin-Hans, Anne-Marie (Éd.). Une philosophie de l'éducation. Dijon : CNDP de Bourgogne, 1994.
- Drouin-Hans, Anne-Marie. Philosophie de l'éducation. In Van Zanten, Agnès (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France, 2008, p. 526-530.
- Dubreucq, Éric. Une éducation républicaine. Philosophie de l'éducation. Paris : J. Vrin, 2004.
- Egea-Kuehne, Denise. Note de synthèse. Philosophie de l'éducation dans le monde anglophone. In *Revue française de pédagogie*, volume 121, 1997, p. 141-155.
- Fabiani, Jean-Louis. Les philosophes de la République. Le Sens commun. Paris : Éditions de Minuit, 1988.
- Fabre, Michel. Qu'est-ce que la philosophie de l'éducation ?. In Houssaye, Jean (Éd.). Éducation et Philosophie. Approches contemporaines. Paris : ESF, 1999, p. 269-298.
- Fabre, Michel. La philosophie et les questions vives de l'éducation. Le cas de la Société francophone de philosophie de l'éducation (Sofphied). Les Sciences de l'éducation Pour l'Ère nouvelle, vol. 52, n° 1, 2019, p. 45-60.
- Ferté, Louise, et Thibaud Trochu. Un enseignement philosophique qui ne dit pas son nom? Les professeurs de philosophie dans la formation des enseignants du primaire en France (XIXe et XXe siècles), 2019.
- Fontbonne, Gaspard. Enquête sur les parcours des professeurs de philosophie en sciences de l'éducation (1968-1979) Du ciel des idées à l'étude des pratiques éducatives. *Les Sciences de l'éducation Pour l'Ere nouvelle*, Vol. 50, n° 1 (3 novembre 2017), p. 127-51.
- Forquin, Jean-Claude. La philosophie de l'éducation en Grande-Bretagne : orientations et principaux apports depuis 1960. *Revue française de pédagogie*, n° 89, 1989, p. 71–91.
- Frelat-Kahn, Brigitte (éd. *Le Télémaque 2016/2 (N° 50)*. Consulté le 24 mars 2020. https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2016-2.htm.
- Gautherin, Jacqueline. *Une discipline pour la République : la science de l'éducation en France (1882-1914)*. Exploration. Bern; New York : P. Lang, 2002.
- Goubet, Jean-François. Des maîtres philosophes ? La fondation de la pédagogie générale par l'Université allemande. Paris, Classiques Garnier, 2012.
- Hawken, Johanna. La philosophie avec les enfants : pour une pédagogie sensorielle. Limoges : Lambert-Lucas, 2020.
- Houssaye, Jean. De la naissance des philosophes de l'éducation en France. In 40 ans des sciences de l'éducation, édité par Alain Vergnioux. Presses universitaires de Caen, 2009, p. 165-78. https://doi.org/10.4000/books.puc.8209.
- Kahn, Pierre. La philosophie de l'éducation au miroir de l'histoire. Le Telemaque, n° 30, 2006, p. 131-136.
- Kolly, Bérengère, et Riondet, Xavier. Le philosophe et les marges de la pédagogie. Revista de Filosofia do IFCH da Universidade Estadual de Campinas, v. 4, n° 9., jul.-déc. 2020.
- Le Dœuff, Michèle. Le sexe du savoir. Alto. Paris : Aubier, 1998.

Le Dœuff, Michèle. L'étude et le rouet. Paris : Seuil, 1989.

Loeffel, Laurence. Le spiritualisme en France au XIXe siècle: une philosophie pour l'education ?. Paris : Vrin, 2014.

Macherey, Pierre. *Histoires de dinosaure : faire de la philosophie 1965-1997*. 1re éd. Pratiques théoriques. Paris : Presses universitaires de France, 1999.

Mozziconacci, Vanina. Qu'est-ce qu'une éducation féministe? Égalité, émancipation, utopie. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2022.

Verdeau, Patricia. *Philosophie(s) de l'éducation : perspectives épistémologiques*. Collection Philosophie. Toulouse : Éditions universitaires du Sud, 2017.

Vergnioux Alain. Théories pédagogiques, recherches épistémologiques. Paris : Vrin, 2009.

Vollaire, Christiane. Pour une philosophie de terrain. Grane : Créaphis. 2017.

Recommandations pour la proposition de communication

L'intention du colloque étant plutôt d'étudier la variété des occurrences et des déclinaisons de la philosophie de l'éducation, les propositions pourront aborder des perspectives très différentes. Toutefois, le but n'étant pas de simplement collectionner des portraits ou de faire se suivre des interventions ponctuelles sur telle ou telle figure singulière, on veillera, dans la mesure du possible, à ne pas proposer de titre qui sonnerait ainsi : « Untel ou Unetelle, philosophe de l'éducation ».

Nous souhaitons également que les propositions ne se cantonnent pas dans un cadre francofrançais, et plus particulièrement qu'elles ne cherchent pas à reprendre à nouveaux frais des recherches déjà fort convenablement menées par d'autres (des recherches ayant déjà été largement menées, par exemple, sur la création des sciences de l'éducation ou sur l'intervention de philosophes en formation des maîtres à la fin du 19^e siècle, on devra proposer un thème nouveau ou un angle inédit pour aborder de semblables thèmes).

Calendrier et modalités

- → Format des propositions de communication : un résumé d'environ 300 à 500 mots, comprenant des indications bibliographiques et des mots clés, et précisant le ou les axes de travail dans lesquels ils peuvent s'inscrire.
- → Date limite d'envoi des propositions : 22 janvier 2024

Les propositions doivent être envoyées à :

jeanfrancois.goubet@univ-lille.fr

louise.ferte@univ-lille.fr

berengere.kolly@u-pec.fr

→ Tenue du Conseil Scientifique pour sélection des propositions et réponse aux contributeurs et contributrices : 9 février 2024.

Réponses en suivant.